

LES PREMIERES INSTITUTIONS POLITIQUES DE L'ALGERIE INDEPENDANTE

Jean-Claude DOUENCE : *La mise en place des institutions algériennes.*
Etudes maghrébines n° 2, Fondation Nationale des Sciences
Politiques - Centre d'Etudes des Relations Internationales, 1964, 68 p.

Ce mémoire présenté à Bordeaux en octobre 1963 pour l'obtention d'un DES de Sciences politiques est un travail intéressant qui s'orne toutefois d'un titre un peu abusif (surtout avec le recul du temps) puisque son objet réel est seulement d'étudier la période de six mois-mars à septembre 1963 qui a abouti à la mise en place du premier gouvernement de l'Algérie indépendante.

Sur le plan de la forme, l'auteur a adopté un plan chronologique et divisé son étude en deux volets qui s'articulent grosso modo autour de la date charnière de l'indépendance.

La première partie, intitulée « De l'Algérie française à l'Etat algérien . Les accords d'Evian, instruments de la décolonisation » se compose de trois chapitres, dont le premier seul est expressément consacré aux accords d'Evian et se subdivise lui-même en trois points.

L'un qui examine la nature juridique des accords ne fait que rapporter des analyses déjà établies à l'époque, à savoir que les déclarations d'Evian ne sont pas de véritables accords internationaux, mais sont présentées sous la forme d'actes internes français.

Ce point offre donc moins d'intérêt que les développements suivants dans lesquels l'auteur met en valeur ce qu'il estime être l'ambiguïté des accords, c'est à dire l'opposition entre, d'une part le principe d'autodétermination, « fondement idéologique » mais « mythique » des accords, et d'autre part la reconnaissance du FLN comme interlocuteur valable, seul capable d'accorder la paix et de tirer des traités sur l'avenir, considéré en somme comme le futur gouvernement de l'Algérie et non comme un simple parti qui prendrait rang parmi d'autres dans la course au pouvoir.

L'intérêt de ce problème, sur lequel insiste beaucoup Jean-Claude DOUENCE paraît en fait plus formel que réel. L'attachement au principe de l'autodétermination constitue en 1962 un argument politique à usage interne français plutôt qu'un moyen pour le gouvernement français de faire apparaître une troisième force. A cette époque en effet, on ne compte plus que deux partenaires valables, capables d'assurer le retour à la paix et à l'indépendance : ce sont le FLN et le gouvernement français. Les accords une fois signés, aucun des deux n'a intérêt à contester la représentativité de son interlocuteur.

Le second et le troisième chapitre sont consacrés à la période transitoire.

Celle-ci, dont le but officiel était d'assurer la continuité des services publics et de réunir les conditions nécessaires à la mise en œuvre de l'autodétermination a en fait, selon l'auteur, préparé l'avènement du FLN en Algérie par le transfert discret de l'appareil politico-administratif à des personnalités proches du GPRA.

Jean-Claude DOUENCE estime (un peu sommairement peut-être) que cette période transitoire s'est soldée par un échec, attribué, parmi d'autres raisons, à la crise qui s'est manifestée au sein du FLN à partir du Congrès de Tripoli. Les problèmes suscités par la « reconversion de la guerre totale à une paix de compromis » n'ont pas provoqué une remise en cause des accords d'Evian, mais ont isolé les responsables qui les avaient négociés.

Il fallut attendre le référendum d'indépendance du 1^{er} juillet et l'ouverture des frontières pour que les oppositions entre différentes tendances pussent s'exprimer ouvertement dans le pays.

C'est l'histoire de cet été 1962 qui constitue le second versant de l'ouvrage, sous le titre « De l'Etat algérien à la République algérienne. La lutte pour le pouvoir ».

Comme la partie précédente, celle-ci se compose de trois chapitres, par un souci d'équilibre peut-être louable, mais qui aboutit à une répartition un peu arbitraire, notamment pour le premier chapitre sur « La présence de la France et son influence sur le nouveau régime ».

Il semble en effet qu'il aurait été préférable de laisser cette question en marge du sujet, car pour l'étude d'une période aussi brève et mouvementée que cette première saison de l'indépendance algérienne, il est difficile, surtout si l'on bénéficie de peu de recul, de peser exactement le rôle de l'ancienne métropole. On peut seulement noter, avec Jean-Claude DOUENCE, que tout en se tenant à l'écart, les autorités françaises ont été impliquées passivement dans les événements, par le fait même de leur existence.

L'analyse du déroulement de ces événements fait l'objet des deux chapitres suivants.

Dans le premier, l'auteur cherche à démontrer « l'impossibilité d'une solution démocratique à la crise de direction ».

La nature du FLN, « parti nation », selon l'expression de M. BEDJAOUI ayant vocation de parti unique, excluait évidemment une forme occidentale, c'est-à-dire pluraliste, de démocratie. La démocratie ne pouvait être qu'intérieure, « jacobine, populaire et autoritaire plus que libérale ». Mais les circonstances ont empêché l'utilisation de cette forme de démocratie avant les élections du 20 septembre. En effet, d'une part, il était matériellement impossible avant cette date de recourir à une consultation populaire pour arbitrer la situation ; d'autre part, le FLN avait des difficultés durant cette période de transition à se convertir à l'après-guerre (l'étude des problèmes de cette reconversion du Front combattant en instrument de gouvernement constitue un des aspects les plus intéressants du travail de Jean-Claude DOUENCE).

Devant cette situation, la solution qui s'est imposée - et c'est l'objet du chapitre III - a été le recours à la seule force qui restait structurée, celle de l'ALN, pour arbitrer le conflit lorsque la négociation n'était pas possible, et pour assurer la mise en place d'une équipe gouvernementale.

En même temps, se sont fait jour, comme fréquemment en période de transition, des tendances à la personnalisation et la sacralisation du pouvoir.

Un « désir de légitimité » a toutefois poussé les nouveaux dirigeants à rechercher au plus tôt l'investiture de leur gouvernement par l'Assemblée constituante élue le 20 septembre.

C'est une des raisons pour lesquelles l'auteur conclut son étude en estimant que les événements de l'été 1962 ont revêtu en somme l'aspect d'une « crise ministérielle un peu mouvementée ». Cette recherche du paradoxe dans le jugement est peut être séduisante pour l'esprit, mais n'aboutit elle pas à tronquer la portée réelle des événements ?



L'Etude de Jean-Claude DOUENCE constitue un bon résumé des premiers mois de l'Algérie indépendante. Mais sa nature de mémoire lui trace bien sûr des limites, lui enlevant en particulier le caractère exhaustif d'un ouvrage plus important qui pourrait s'appuyer sur une documentation plus large. Le fait qu'il soit un ouvrage d'actualité (déjà ancien, par ailleurs) la limite aussi dans l'établissement de constructions théoriques valables. Compte tenu de ces réserves, on peut néanmoins relever dans ce travail de nombreuses remarques intéressantes, notamment sur certains problèmes d'adaptation des structures de la clandestinité.

J.R. HENRY.